

**NEO ENGINEERING**

Conseil en développement



Indice de coût de revient

Location au 31 décembre 2025

Synthèse au 14 avril 2026

NEO Engineering 34, avenue des Colonnes F-13008 Marseille

SARL au capital de 10 000 € SIRET : 500 316 005 00023 Code APE : 7022Z TVA FR 00 500 316 005

[www.neoeng.com](http://www.neoeng.com)

# Sommaire

<b>1 -</b>	<b>CONTEXTE .....</b>	<b>2</b>
<b>2 -</b>	<b>DEMARCHE METHODOLOGIQUE .....</b>	<b>3</b>
2.1 -	SOURCES DES INDICES OFFICIELS.....	3
2.2 -	CALCUL DES EVOLUTIONS DES INDICES OFFICIELS ET DE L'INDICE DE COUT DE REVIENT LOCATION.....	4
2.3 -	METHODOLOGIE.....	4
<b>3 -</b>	<b>PRODUCTION DE L'INDICE DE COUT DE REVIENT LOCATION .....</b>	<b>5</b>
<b>4 -</b>	<b>EVOLUTION DES COMPOSANTES DE COUT DE REVIENT LOCATION EN 2025 PAR RAPPORT A 2024 .....</b>	<b>7</b>
<b>5 -</b>	<b>EVOLUTION DE QUELQUES INDICES OFFICIELS .....</b>	<b>9</b>
5.1 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR PARC .....	9
5.2 -	CHARGES DE PERSONNEL .....	10
5.3 -	CHARGES FINANCIERES .....	11
5.4 -	ENERGIES ET GAZOLE PROFESSIONNEL .....	12

## 1 - CONTEXTE

---

NEO Engineering est un cabinet de conseil et d'études spécialisé notamment dans les activités de Location et de Distribution de matériels en France.

L'indice d'évolution de coût de revient tient en compte, au plus près, des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier.

La structure des coûts obtenue est réputée représentative du secteur Location.

A cette structure des coûts illustrée en pourcentage pour 18 composantes de charges, est appliquée une imposition d'indices officiels pertinents, récurrents et fiables.

Pour certaines de ces composantes de charges, un indice composite est construit à partir de plusieurs indices officiels. Par exemple, en l'absence d'indice officiel pour les « Achats de pièces détachées non refacturés », un indice composite est établi sur la base d'une composition de 6 indices officiels comme les coûts de production de lubrifiants, de pneus, de moteurs, d'équipements hydrauliques...

L'année de référence pour la production de l'indice Location est l'année 2019, qui correspond à la base 100.

Afin de produire l'indice de coût de revient Location, l'évolution des indices officiels et des indices composites est établie à partir de la pondération de chaque composante de charge, illustrée par la structure des coûts.

Cette synthèse met en évidence l'indice coût de revient Location pour l'année 2025.

## 2 - DEMARCHE METHODOLOGIQUE

---

### 2.1 - Sources des indices officiels

Les indices officiels ont été sélectionnés sur la base des éléments suivants :

- La pertinence avec l'activité de Location
- Le degré de récurrence dans l'année (au minimum au trimestre, au mieux au mois)
- L'ancienneté (un indice avec un historique a davantage de probabilité d'être maintenu dans le temps)
- L'objectivité de l'organisme les produisant

Les sources répondant à ces préalables sont les suivantes :

- INSEE
- Le Moniteur
- Comité National Routier
- France Assureurs
- Syntec
- Banque de France

## 2.2 - Calcul des évolutions des indices officiels et de l'indice de coût de revient Location

Les indices officiels mensuels ou trimestriels sont recueillis de janvier 2019 à décembre 2025. Il est ensuite calculé une moyenne annuelle des indices officiels, afin d'aboutir, par pondération des composantes de coûts, à l'indice annuel de coût de revient Location.

Une tendance trimestrielle sur la base d'un planning des douze derniers mois glissants est calculée depuis le 31 mars 2023.

## 2.3 - Méthodologie

- Collecte des données de tous les indices officiels jusque décembre 2025
- Calcul d'une moyenne annuelle pour chaque indice officiel
- Calcul des indices composites
- Pondération des indices officiels et des indices composites selon la structure des coûts à charge pour le secteur Location,
- Calcul d'un indice de coût de revient pour la Location, exprimé à partir d'une base 100 pour 2019
- Evolution à partir de la base 100 de l'indice Location pour l'année 2025

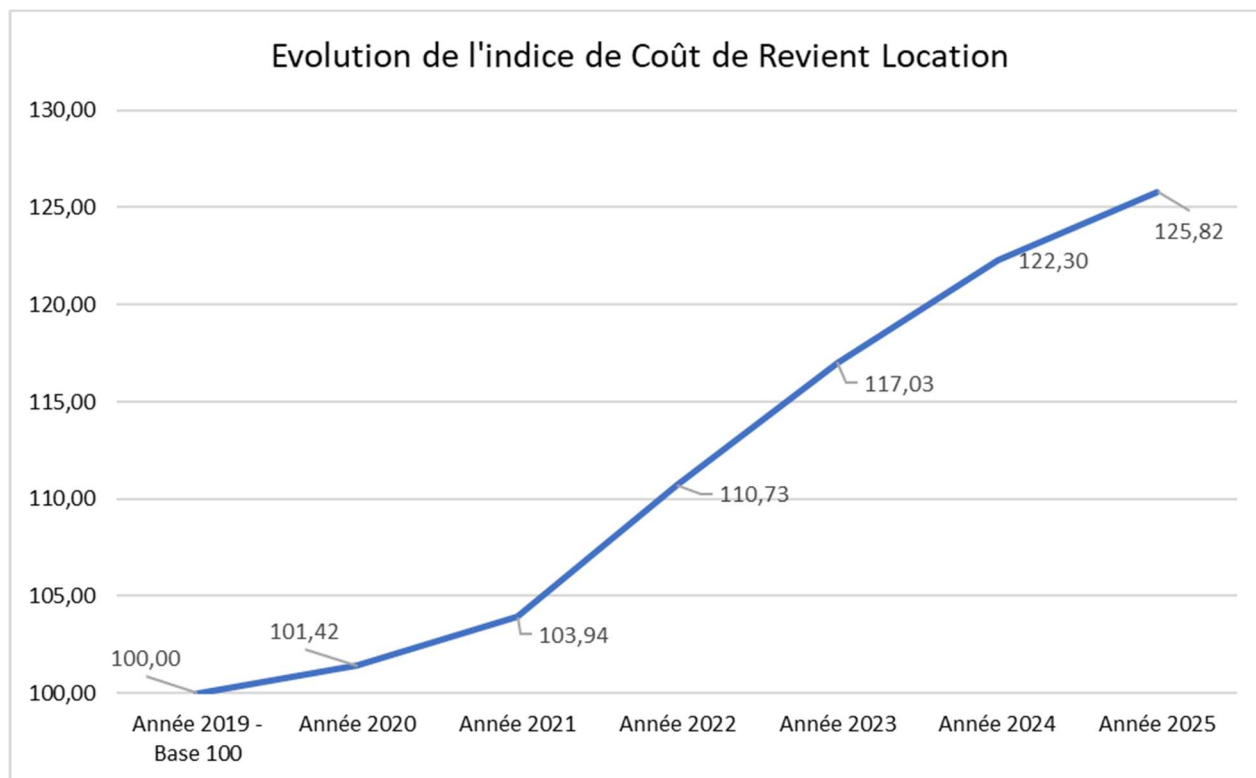
Les dotations aux amortissements et les charges financières font l'objet d'un traitement particulier. Parce que ces charges sont appliquées à un actif immobilisé sur plusieurs années, le calcul de l'indice pour les dotations aux amortissements et pour les charges financières est lissé sur une période de cinq ans.

### 3 - PRODUCTION DE L'INDICE DE COÛT DE REVIENT LOCATION

<b>Indice de Coût de Revient Location - DLR</b>		
<b>Période</b>	<b>Indice coût de revient Location</b>	<b>Date de publication</b>
Année 2019 - Base 100	100,00	
Année 2020	101,42	31 janvier 2023
Année 2021	103,94	31 janvier 2023
Année 2022	110,73	4 avril 2023
Année 2023	117,03	4 avril 2024
Année 2024	122,30	14 avril 2025
Année 2025	125,82	14 avril 2026

**D'une année sur l'autre, l'indice de Coût de Revient Location évolue ainsi :**

- **+ 2,5% en 2021 par rapport à 2020**
- **+ 6,5% en 2022 par rapport à 2021**
- **+ 5,7% en 2023 par rapport à 2022**
- **+ 4,5% en 2024 par rapport à 2023**
- **+ 2,9% en 2025 par rapport à 2024**



**Par rapport à l'année 2019 (base 100), l'indice de Coût de Revient Location a évolué de + 25,8%, en six ans.**

## 4 - EVOLUTION DES COMPOSANTES DE COUT DE REVIENT LOCATION EN 2025 PAR RAPPORT A 2024

<b>Evolution des composantes du coût de revient Location</b>		
<b>(moyenne année 2025 comparée à moyenne année 2024)</b>		
<b>Achats</b>	Achats pièces détachées non refacturés	+1,5%
	Energies	-5,5%
	Gazole non refacturé	-5,1%
<b>Charges externes</b>	Transport de machines non refacturé	+0,7%
	Entretien et réparations du parc	+2,3%
	Traitement des déchets	-1,2%
	Assurance bris de machine	+2,5%
	Assurance autres	+5,1%
	Loyer des locaux commerciaux	+0,0%
	Coût informatique	+1,3%
	Frais administratifs	+0,9%
	Frais de publicité et de marketing	+0,6%
<b>Impôts et taxes</b>	Impots et taxes	+0,6%
<b>Charges de personnel</b>	Charges de personnel	+2,5%
<b>Autres charges d'exploitation</b>	Autres charges d'exploitation	+0,6%
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	Dotations aux amortissements sur immobilisations (parc)	+3,3%
	Dotations aux provisions sur actif circulant	+0,6%
<b>Charges financières</b>	Charges financières	+18,9%

**En 2025, l'indice de coût de revient Location augmente de 2,9% par rapport à 2024.**

Le repli des coûts de l'**énergie** et du **gazole**, initié après l'augmentation exceptionnelle de 2022, se poursuit conformément aux tendances observées en 2024.

Cette année confirme l'interruption de la hausse des **taux de crédit bancaire** au financement, qui passe de 4,18% en décembre 2024 à 3,54% en décembre 2025. Néanmoins, en raison de la méthode de calcul basée sur les cinq dernières années, l'évolution des charges financières reste très élevée pour le secteur Location.

Les composantes de charges contribuant le plus à la hausse de l'indice en 2025 par rapport à 2024, par ordre décroissant d'impact, sont :

1. Les **dotations aux amortissements sur parc**, dont l'indice officiel progresse de +3,3%.
2. Les **charges financières**, dont l'indice augmente de +18,9% par rapport à 2024.
3. Les **charges de personnel**, dont l'indice officiel croît de +2,5%.

Ces trois composantes représentent environ 90% de l'évolution du coût de revient Location en 2025.

En quatrième position viennent l'**entretien et les réparations du parc**, suivis des **achats de pièces détachées non refacturés**, puis des **assurances autres** que le bris de machine.

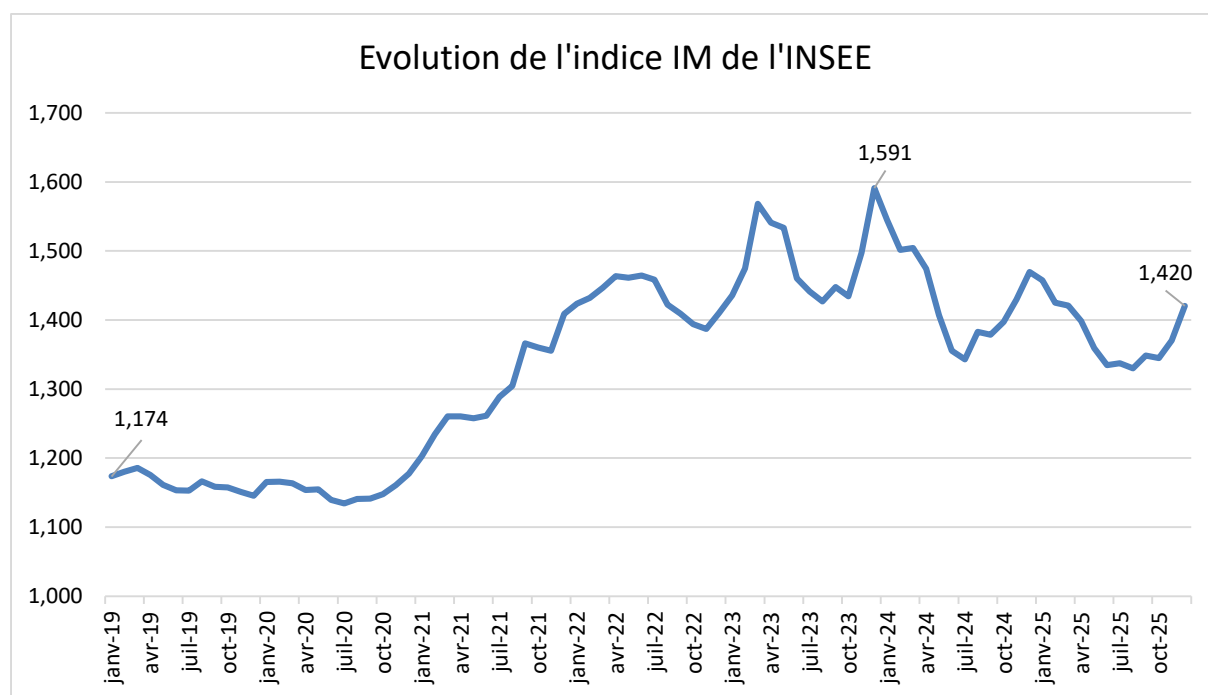
À noter que l'évolution du coût du **loyer** est quasi nulle en 2025, après une hausse de 3,3% en 2024.

Enfin, la progression de l'indice est atténuée par le repli significatif des coûts de l'énergie et du gazole.

## 5 - EVOLUTION DE QUELQUES INDICES OFFICIELS

### 5.1 - Dotations aux amortissements sur parc

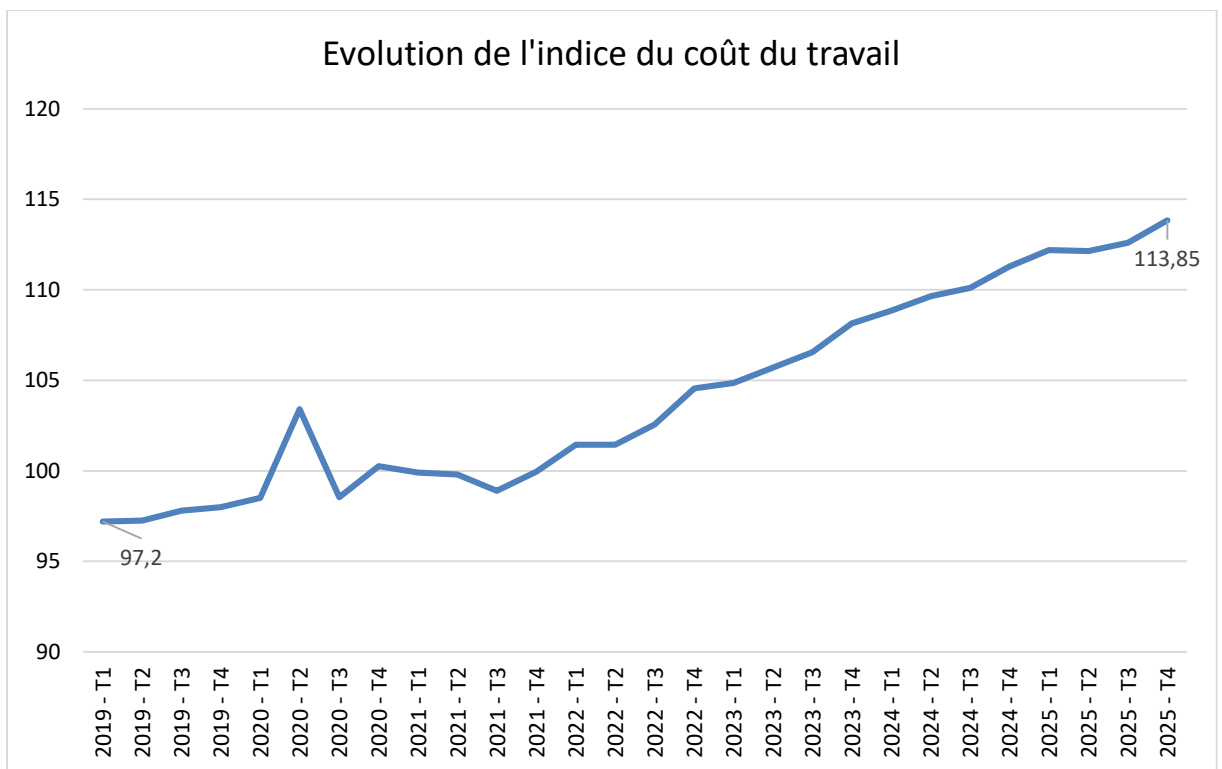
L'indice IM de l'INSEE est l'indice officiel retenu. Notons que les DAP sur parc font l'objet d'un traitement particulier, ce qui explique que leur évolution ne reflète pas exactement de la même façon l'évolution de l'indice IM.



Source : INSEE

## 5.2 - Charges de personnel

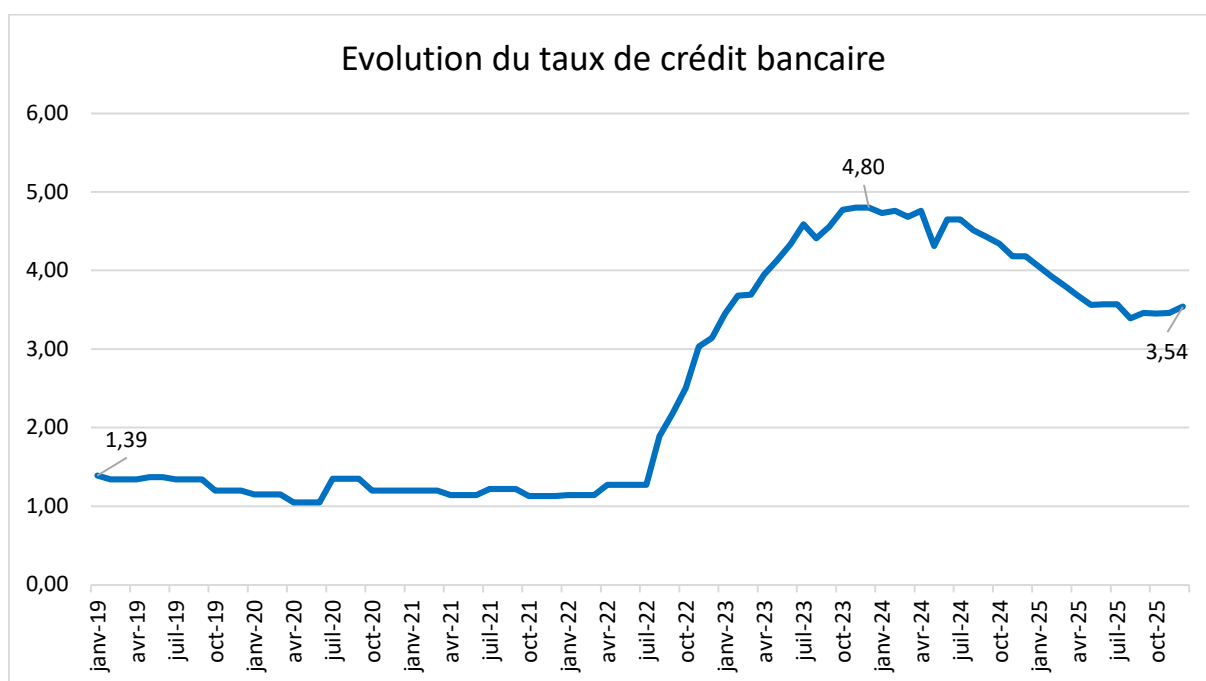
L'indice du coût du travail de l'INSEE est l'indice officiel retenu pour représenter l'évolution des charges de personnel.



Source : INSEE

### 5.3 - Charges financières

Le taux moyen du crédit bancaire pour le financement des entreprises, publié par la Banque de France, est la base de calcul de l'évolution des charges financières, lesquelles font l'objet d'un traitement particulier (comme pour les DAP sur parc).

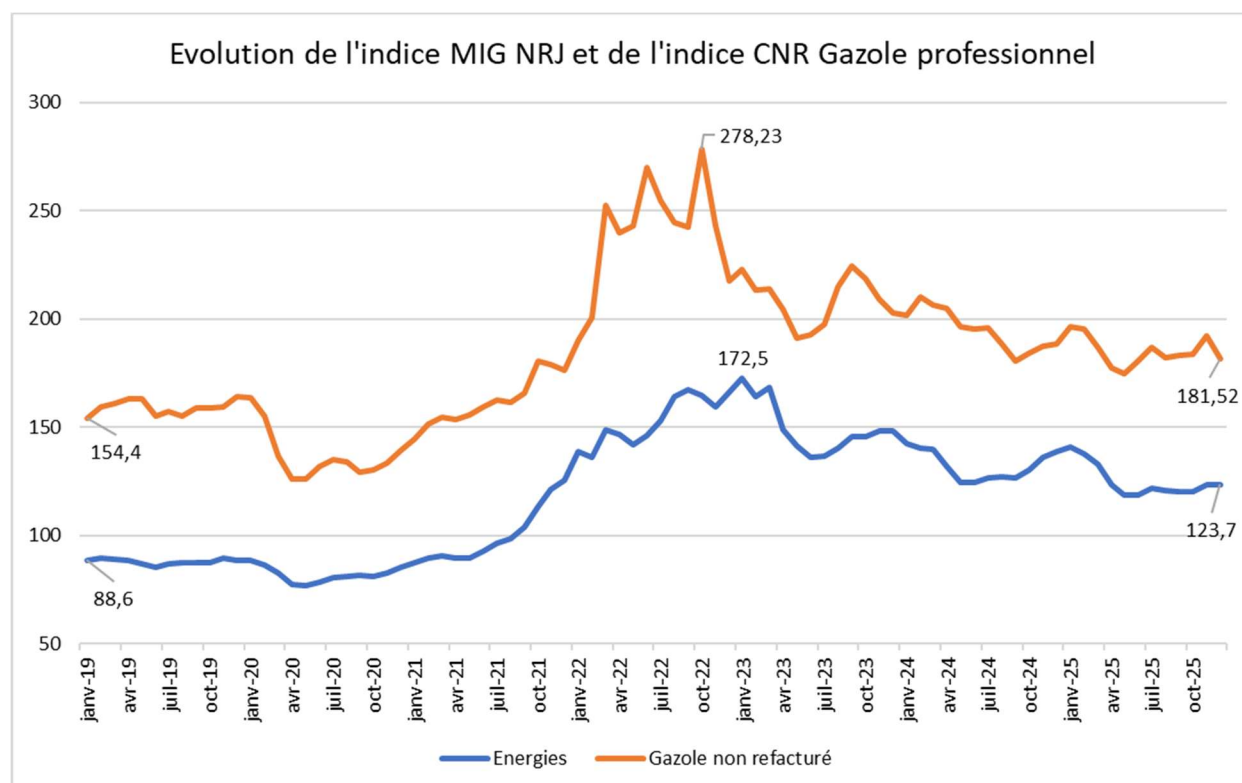


Source : Banque de France

## 5.4 - Energies et gazole professionnel

L'indice MIG NRG de l'INSEE représente l'évolution du coût des énergies.

L'indice CNR gazole professionnel représente l'évolution du coût du gazole non refacturé.



Source : INSEE et CNR